

L'écho de Sainte-Fauste

L'écho de Sainte-Fauste

BULLETIN MUNICIPAL N°10

Janvier 2007



NOTRE PHOTO : CARNAVAL 2006 A SAINTE-FAUSTE

Au-delà de la sensation de gaieté qui transparait, cette image est aussi sur le symbole du rassemblement, de la rencontre entre générations.

De plus, cette photo montre que les jeunes de Sainte-Fauste, sont, comme la porte de notre administré canadien, ouverts sur le monde.

LE MOT DU MAIRE

L'année 2006 a été studieuse et mouvementée pour la commune ; des études autour de l'assainissement, du remembrement et des travaux d'Ablenay ont fortement mobilisé la mairie, ce qui a probablement empêché la parution du bulletin municipal cet été.

De nombreux habitants sont venus nous rejoindre notamment douze nouveaux foyers dont sept maisons neuves sur Ablenay.

Comment ces nouveaux habitants envisagent-ils de vivre à Sainte-Fauste ? Quels efforts cela représente-t-il pour s'intégrer à une communauté villageoise ? Comment sommes-nous prêts à faire participer ces nouveaux arrivants à la vie du village ?

On se doute bien de ce qu'il ne faut pas faire : se replier sur soi-même en pensant que les autres n'ont rien à nous apporter ; se dire que son voisin n'a besoin de

rien car il ne demande rien ; éviter de se saluer ; ne pas respecter une vitesse modérée devant chez les autres (souvent à moins de 200 ou 300 mètres de chez soi). Toutes ces attitudes sont autant d'"incivilités" qui ne rentrent pas dans les statistiques mais qui ne respectent ni les individus ni la communauté des habitants de Sainte-Fauste.

Effectivement, en vivant à Sainte-Fauste, il ne faut pas espérer se retrancher derrière l'anonymat d'une grande cité. Aussi, je crois qu'il est possible de vivre des relations de bons voisinage, parfois source de gestes de solidarité étonnants, mais toujours de respect mutuel. Je crois qu'il est possible que perdure l'identité de Sainte-Fauste, village de Champagne Berrichonne.

Je vous présente tous mes vœux pour vous et vos proches pour l'année 2007.

Jean-Marc BRUNAUD

ACTUALITES

PROJETS

Travaux :

En dehors des opérations d'entretien courant, le personnel communal est mobilisé autour de différents projets dont l'envergure varie mais dont nous espérons que vous apprécierez l'utilité.

Pont de La Bonde :

Mise en place d'une rambarde et d'une signalisation spécifique Saint-Jacques-de-Compostelle pour cette partie du chemin qui enjambe le fossé de Diors à Sainte-Fauste.

Mare du Chemin des Mésanges :

Il est prévu un nettoyage des lieux et des terrains attenants ainsi que l'élargissement de l'accotement et la plantation d'une haie afin de protéger les piétons contre le risque de glissades dans la mare.

Salle des fêtes :

Grâce au soutien de la Région Centre et d'autres partenaires, il est possible d'entreprendre des travaux importants sur la salle des fêtes de Sainte-Fauste.

A cet effet, depuis l'automne 2005, une partie du Conseil Municipal s'est lancé dans une réflexion autour d'un tel projet.

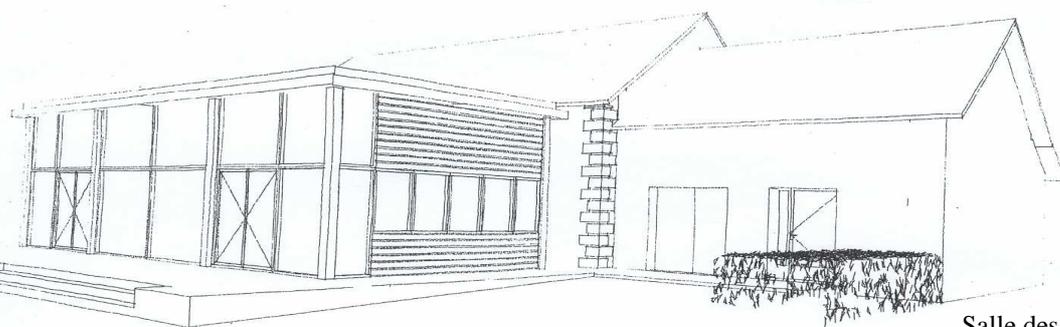
Les objectifs poursuivis sont de plusieurs ordres :

- Ouvrir ce lieu sur le parc à l'arrière afin de mieux valoriser l'environnement qui est jugé agréable par les utilisateurs.
- Modifier l'accès à la salle pour le mettre en conformité avec la desserte du parking.
- Mettre aux normes le bloc cuisine en créant un espace lavage indépendant de l'espace de préparation proprement dit.
- Mettre en conformité cet équipement avec la réglementation sur le bruit pour les lieux diffusant de la musique.

Après l'étude des différents avant-projets, la réalisation de cette opération a été confiée au cabinet d'architecte de M. Jean-Pierre DEVAUX à Châteauroux, les propositions faites étant en phase avec la vision du devenir de cet équipement partagée par le Conseil Municipal.

Cette opération évaluée à 200 000 Euros HT est subventionnée par différents partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département pour environ 50 %. Le reste du financement assuré par la commune devrait se partager à environ une moitié en autofinancement ; l'autre moitié en recours à l'emprunt, les recettes courantes de la salle des fêtes couvrant facilement les remboursements d'emprunt.

Le Conseil Municipal souhaite que le tarif appliqué aux habitants de Sainte-Fauste, lors de la location de la salle, reste inchangé.



Salle des Fêtes vue du parking

ACTUALITES

REMEMBREMENT

Cette opération, mise en route il y a fort longtemps (1996), arrive enfin dans sa phase concrète et doit se terminer à l'automne 2007.

Cette opération d'aménagement foncier, qui vise à restructurer le parcellaire des propriétaires de terres agricoles, s'accompagne d'un volet aménagement qui intéresse tous les habitants de Sainte-Fauste.

La voirie communale rectifiée par cette opération a été approuvée par le Conseil Municipal en décembre dernier.

Les travaux connexes englobent notamment des travaux d'assainissement pour les eaux pluviales sur le Chemin des Bouvreuils, le Chemin des Mésanges et le Chemin de La Godinerie à Ablenay. Ils seront soumis, ainsi que le projet parcellaire, à une enquête publique qui se déroulera du 23 janvier au 24 février 2007 à la mairie de Sainte-Fauste.

Le contenu du projet sera ensuite présenté à l'approbation de différentes commissions chargées du contrôle de cette opération d'aménagement foncier.

ACTUALITES

TRAVERSEE D'ABLENAY



Les travaux qui se sont déroulés au printemps puis cet été ont profondément modifié la physionomie de la traversée du village d'Ablenay, l'engazonnement réalisé tardivement dans la saison a pu se mettre en place correctement grâce à un automne particulièrement clément ; je tiens ici à remercier les riverains qui ont participé avec les employés communaux à la réalisation rapide de ces travaux.

Il reste quelques points à améliorer ; d'une part, des plantations d'arbustes à mettre en place en coordination avec les riverains, et d'autre part, la mise en place de panneaux de rappel de limitation de vitesse à 50 kilomètres par heure et d'interdiction de dépasser. Même si la DDE, gestionnaire de la signalisation routière pour le compte du département, estime que les panneaux d'agglomération à chaque extrémité du village d'Ablenay sur fond jaune encadré de rouge, sont suffisants parce qu'ils impliquent une limitation de vitesse à 50 kilomètres par heure, l'interdiction de dépasser, et l'interdiction d'utiliser un avertisseur sonore (code de la route), l'expérience montre que peu de nos

concitoyens ont encore en tête ces règles pour les appliquer facilement. Il semble donc préférable d'afficher clairement ces règles.

Ces travaux réalisés par l'entreprise Sétec, avec le concours de la DDE pour la conception et le suivi de la réalisation représentent un investissement de 135 000 € hors taxes, financés grâce à la participation du Conseil Général (Département de l'Indre) pour 22 454 €, de l'Etat pour 26 250 €. Le solde de 86296 € est à la charge de la Commune.

Il faut maintenant que chaque habitant s'approprie cet aménagement. Je pense que pour les jeunes prenant le car scolaire pour se rendre au collège ou au lycée, l'utilisation du chemin piétonnier est naturelle. Ce chemin peut aussi être partagé le reste du temps avec les jeunes enfants à vélo et les habitants qui se déplacent à pied le long de la route d'Ardentes.

Enfin, cet aménagement doit devenir un élément de sécurité ; de nombreux riverains se plaignant du comportement anormal d'un grand nombre de conducteurs, j'espère qu'un renforcement des contrôles aux heures les plus passantes ramènera la tranquillité que tous les habitants sont en droit d'attendre.



VIE PRATIQUE

Voyages scolaires :

De nombreux voyages scolaires se profilent à l'horizon pour le printemps 2007, dont certains à l'étranger ; il n'est donc pas inutile de faire quelques petits rappels.

Aide de la mairie: la mairie propose toujours une aide pour les enfants scolarisés (sauf en études supérieures). Cette aide sera versée de préférence à l'école, collège ou lycée, organisateur du voyage.

Carte Nationale d'Identité : il est recommandé aux enfants qui voyagent de posséder une Carte Nationale d'Identité. Celle-ci est délivrée gratuitement et elle est valable 10 ans. Un imprimé est disponible en mairie. Une fois complété, il devra être accompagné par un justificatif de domicile des parents (un pour chaque parent s'ils ne sont pas mariés), du livret de famille si les parents sont mariés, de deux photos d'identité (aux nouvelles normes), d'un extrait d'acte de naissance (qui peut être demandé par la mairie) et, pour les parents divorcés, le jugement indiquant avec lequel des deux l'enfant réside. Les empreintes du mineur seront prises à la mairie avant l'envoi du dossier à la sous-préfecture. La carte reviendra en mairie après environ un mois. Toutefois, les délais pourront être rallongés notamment si le dossier n'est pas complet et en fonction du nombre de demandes.

Sortie du territoire des mineurs : dans le cadre des voyages scolaires mais aussi lorsque le mineur voyage à l'étranger sans ses parents (colonie de vacances, départ en vacances avec les grands-parents, ...), les parents devront l'autoriser à sortir du territoire national. Pour ce faire, un imprimé, contresigné du maire est délivré en mairie.

Calendrier :

- Samedi 21 avril : Banquet des anciens
- Mardi 8 mai : Commémoration de l'armistice de la guerre de 1939-1945 ;
- Dimanche 1er juillet : Traversée de Sainte-Fauste

Calendrier électoral :

- Dimanche 22 avril : premier tour
des élections présidentielles
- Dimanche 6 mai : deuxième tour
des élections présidentielles
- Dimanche 10 juin : premier tour
des élections législatives
- Dimanche 17 juin : deuxième tour
des élections législatives

De nouvelles cartes électorales seront distribuées dans le courant du mois de mars 2007. Les élections municipales et les élections cantonales devraient se dérouler en 2008.

POPULATION

La population de Sainte-Fauste est de 285 habitants. La moyenne d'âge reste inférieure à 38 ans. Nous invitons les personnes nouvellement arrivées à bien vouloir se faire connaître à la mairie.

ETAT-CIVIL ANNEE 2006

Les mariages

- Marc CHEVRIAU et Anaïs DEVAUX
- Denis IMBERT et Christelle SINAULT
- Sébastien PELLETIER et Angélique GUILPAIN

Les décès

- Pascal MEILLIEN
- Norbert SELVA

Les naissances

- Lou GOURICHON
- Hugo JOINNIN
- Lola LAMALLE
- Gersande LOUIS
- Clémence TUMSON

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

- Monsieur PAUPRET Joris et Madame DAOUT Géraldine et leur fils au 1 Chemin de La Brande à Ablenay
- Monsieur TROUVE Frédéric et Mademoiselle GAUTIER Marie au 7 Allée des Tilleuls à Sainte-Fauste
- Monsieur RODRIGUES Samuel et Mademoiselle CHESNEL Stella au 6 Rue des Pommiers à Sainte-Fauste
- Monsieur LOUNDOU Auguste et Madame DOUCET Vanessa et leur fils au 2 Route de Lignièrès à Ablenay
- Monsieur LAVENAIRE Philippe et Mademoiselle MASSICARD Marie-Laure au 12 Chemin des Mésanges à Ablenay
- Monsieur et Madame DESBOIS Jean-Yves et leurs enfants au 14 Chemin des Mésanges à Ablenay
- Monsieur et Madame COUET Ludovic au 4 Chemin des Bouvreuils à Ablenay
- Monsieur et Madame ANDREYS Georges au 1 Chemin de La Godinerie à Ablenay
- Monsieur LOUREIRO José et Madame GUIGNARD Sarah au 5 Route de Lignièrès à Ablenay
- Monsieur et Madame CAILLAUD Dominique et leurs enfants au 5 Chemin des Mésanges à Ablenay
- Monsieur SOARES Nicolas et Madame ADAMKIEWICZ Emilie au 5 Bis Chemin des Mésanges à Ablenay
- Monsieur RODIER David à La Godinerie